

Communication de l'État : **les services et opérateurs bâillonnés et pillés !**

Paris, le 14 septembre 2026

Jusqu'au bout, l'actuel Premier ministre a manifestement décidé de laisser sa marque... quitte à multiplier les pavés dans la mare de l'organisation de l'État.

Transfert forcé du réseau routier national aux départements, mise sous autorité préfectorale de l'ADEME, renforcement des pouvoirs des préfets... Plusieurs pavés ont déjà fait « **plouf** », suscitant opposition, résistances et remous.

À quelques encablures de la fin dont l'échéance reste indéfinie, le Premier ministre continue à vouloir laisser « sa trace » dans l'organisation de l'État derrière un paravent « Etat efficace » dont plusieurs volets impactent le pôle ministériel Ecologie/Transports/Logement/Mer (création d'une direction générale de l'Environnement, fragilisation de l'Autorité environnementale).

Il profite de la fin de l'été pour lancer un autre pavé : **la mise au pas de la communication de l'État, de ses services et de ses opérateurs.** Et celui-là est particulièrement lourd.

300 millions d'euros d'économies : la communication de l'État mise à la diète

Sous couvert de « transparence », de « sobriété budgétaire » et « d'efficacité », l'instruction du 25 août 2026 fixe un objectif très concret : faire passer les dépenses de communication de l'État et de ses opérateurs de **plus d'un milliard d'euros en 2024 à 700 millions en 2026.**

Soit 300 millions d'euros passés à la moulinette budgétaire.

Pour la FEETS-FO, si c'est pour mettre fin à de potentiels financements de l'État au congrès du MEDEF (information diffusée par certains médias)...pourquoi pas ! Mais comme souvent, derrière la « rationalisation » se cache une réforme beaucoup plus profonde de l'organisation des services et de leurs moyens.

Au niveau central, les **DICOM (directions de la communication) deviennent les pôles référents uniques de la communication de leur ministère.** Les expertises communication doivent leur être rattachées fonctionnellement ou hiérarchiquement, tandis que leur stratégie annuelle englobera directions et opérateurs.

Bref : **on mutualise, on concentre, on contrôle... et on économise.** Et potentiellement, on bâillonne la parole publique pour mettre la poussière sous le tapis, notamment en matière d'environnement, de climat, de logement, d'infrastructures de transport...

Au niveau territorial : tous derrière le préfet !

Le changement de braquet est encore plus spectaculaire au niveau territorial.

L'instruction prévoit la création, **dans chaque préfecture de département, d'un « bureau unique de la communication de l'État et de ses opérateurs ».** Ce bureau deviendrait l'**unique référent de la communication de l'État dans le département, sous l'autorité du préfet.**

Et pour le faire fonctionner ? Pas question évidemment de créer les moyens nécessaires !

Les emplois seraient **transférés depuis les services déconcentrés et les opérateurs de l'État présents sur le territoire.** Le tout pour un budget annuel annoncé de... **40 000 euros par département (l'instruction ne précise pas quels autres crédits seront ponctionnés).**

La recette est désormais bien connue : **prendre aux services techniques de l'État pour donner aux préfectures, appeler cela une mutualisation, puis présenter l'opération comme un gain d'efficience.**

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIÈRE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris

Après les fonctions support, après les SGCD, voici donc venu le temps de la **préfectoralisation de la communication**. Avec le même résultat potentiel : un recul de l'efficacité de l'État !

Des services bâillonnés, des opérateurs pillés

Pour la FEETS-FO, cette réforme pose une question fondamentale : **quelle capacité restera-t-il demain aux services et établissements publics pour communiquer sur leurs propres missions, leurs politiques publiques, leur expertise et leur identité ?**

Une DREAL, une DIR, une DIRM ou un établissement public ne sont pas de simples relais locaux de la communication gouvernementale. Et leur périmètre rend l'échelle départementale totalement inadaptée !

Leurs équipes de communication accompagnent des missions, expliquent des politiques publiques souvent techniques, valorisent l'action et les métiers des agents, produisent de l'information à destination des usagers et participent à la visibilité propre des établissements et services.

Les priver de leurs moyens humains pour les concentrer sous l'autorité préfectorale, ce n'est pas mutualiser : c'est les dépouiller. Subordonner leur communication à une stratégie unique, ce n'est pas mieux coordonner : c'est prendre le risque de les bâillonner.

Et demander aux opérateurs de céder leurs emplois tout en continuant à remplir leurs missions propres relève d'une conception bien particulière de « l'efficacité ».

Et les agents dans tout ça ?

Comme trop souvent dans les grandes réorganisations administratives, les cases de l'organigramme semblent avoir été dessinées avant de s'intéresser à celles et ceux qui les occupent.

Quels emplois seront transférés ? Selon quels critères ? Avec quelles conséquences pour les agents concernés ? Quelle localisation ? Quelle autorité hiérarchique ? Quel devenir pour les équipes aujourd'hui constituées dans les services et établissements ? Quelles garanties sur les missions, les conditions de travail et les parcours professionnels ?

L'objectif affiché est pourtant que la réforme soit **pleinement opérationnelle dès janvier 2027**, les ministres et secrétaires généraux devant prendre « sans délai » les dispositions nécessaires à son déploiement, y compris auprès des opérateurs.

À marche forcée, donc, et sans aucune évaluation des impacts ni débat contradictoire sur l'opportunité même de cette mesure avec les ministères, les établissements publics, les services et les représentants des agents concernés.

Pour la FEETS-FO, pas question que les personnels deviennent les variables d'ajustement d'une nouvelle opération de restructuration et d'économies budgétaires.

Communication de l'État : informer n'est pas communiquer d'une seule voix

Cette instruction dessine surtout une conception de l'État qui nous inquiète : **toujours davantage centralisé dans ses orientations, toujours davantage préfectoralisé dans les territoires, toujours davantage contraint dans ses moyens.**

À force de vouloir que toute la communication de l'État parle d'une seule voix, encore faudrait-il ne pas finir par **faire taire celles de ses services et établissements publics.**

La FEETS-FO revendique le maintien, au plus près des missions, **des compétences, des emplois et des moyens nécessaires à une communication de service public**, et exige qu'aucun transfert d'emploi ne soit engagé sans dialogue social préalable dans les instances compétentes. C'est à ces conditions que l'État sera réellement « efficace » !

Contacts :

Zaïnil Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Laurent Janvier, Secrétaire fédéral, 06 27 31 17 68

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr



www.feetsfo.fr



01 44 83 86 20

